

**Communiqué de presse**

**ANNONCE DE LA RADIATION DU TITRE**

*(Casablanca, le 02/12/2021).* Le Conseil d'Administration de Centrale Danone, réuni en date du 02 décembre 2021, a décidé de procéder à la radiation de ses titres de capital de la cote de la Bourse de Casablanca, en raison d'un flottant très réduit et de la faible liquidité du titre.

En conséquence, une offre publique de retrait portant sur la totalité des titres de capital de Centrale Danone sera lancée, par la Compagnie Gervais Danone, son actionnaire majoritaire, conformément aux dispositions de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier.

**A propos de Centrale Danone**

*Centrale Danone vise à inspirer des habitudes alimentaires et de consommation plus saines et plus durables, en ligne avec sa mission d'entreprise : apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. Pour en savoir plus : [www.centraledanone.ma](http://www.centraledanone.ma)*

**Contact Presse**  
*Zakia El Boukili*  
06 62 62 94 11